



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies du bétail

Question écrite n° 59191

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Chevènement demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche s'il juge réellement opportune la mise en oeuvre d'un « principe de précaution » qui conduit à prendre des mesures souvent brutales comme l'abattage systématique de milliers de vaches, de moutons et d'agneaux dès que ces animaux sont soupçonnés d'avoir été en contact avec le virus. A la différence du principe d'Archimède, le principe de précaution n'a rien de scientifique. Il ne dit rien d'autre que le vieux proverbe de nos grands-mères : « Deux précautions valent mieux qu'une ». Les mesures prises, dans ce domaine comme dans d'autres, le sont sans aucune réflexion sérieuse sur les risques réels et sur les coûts engendrés. Des dizaines de milliers d'animaux ont été sacrifiés à titre préventif et cela n'a pas empêché l'arrivée de la maladie. Si l'abattage systématique du bétail, qui peut conduire à la destruction d'une partie importante du cheptel français, n'a pas fourni la preuve scientifique ou empirique de son efficacité, on mesure déjà le drame économique et humain qu'il provoque. Il lui demande donc les raisons pour lesquelles le Gouvernement n'a pas encore décidé la mise en oeuvre de la vaccination à grande échelle du cheptel français. Cette mesure serait peut-être moins visible mais sans doute plus efficace dans la lutte contre l'extension de l'épizootie et préserverait l'avenir des éleveurs de notre pays. Il lui demande également de fournir une argumentation publique sur les fondements de ces abattages de masse, d'intervenir auprès de la commission européenne pour qu'elle ne contribue pas à l'affolement par des interdictions généralisées et de donner aux préfets des consignes de modération, ion, s'il apparaît qu'il existe des solutions moins expéditives.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Chevènement](#)

**Circonscription :** Territoire-de-Belfort (2<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59191

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mars 2001, page 1744